



RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : Lundi 8 avril 2024

ENDROIT : Teams

HEURE : 15h00

PROCÈS-VERBAL # 87

1.2. Présences et Ouverture de la séance

Madame Nicole Somers, présidente du conseil, ouvre la séance à 15h00 et souhaite la bienvenue à tous.

Membres présents

SOMERS, Nicole, présidente	Maire de la Ville de Saint-Quentin
MARQUIS, Éric, vice-président	Maire de la Ville d'Edmundston
LEVESQUE, Josée	Présidente du District Rural du Nord-Ouest
ROUSSEL, Lise	Maire de la Ville Vallée-des-Rivières
BEAULIEU, Bertrand	Maire de la Municipalité régionale de Grand-Sault
MORIN, Michel	Maire suppléant de la Ville de Haut-Madawaska

Personnel présent

RUEST, Mélanie	Première dirigeante par intérim
TERCIER, Céline	Secrétaire de séance
THIBODEAU, Johanne (au point 5)	Directrice des services administratifs
BEAULIEU, Stéphanie	Coordonnatrice en transport
CÔTÉ, Elaine (au point 6)	Coordonnatrice en développement communautaire
CÔTÉ, Cassandra	Gestionnaire des communications et de la promotion
COUTURIER, Scott	Directeur par intérim du service de gestion écologique des matières résiduelles

Autres présences

LONG, Éric (au point 5.a.)	RCGT
LAVOIE, Yvan (au point 5.a.)	RCGT
BOUDREAU, Mathieu (au point 5.b.)	iA gestion privée
DUBÉ, Gail	Gestionnaire du District Rural du Nord-Ouest
TERRIEN, Bobby	Journaliste Acadie Nouvelle

3. Divulgarion de conflits d'intérêts

Madame Somers demande s'il y a des conflits d'intérêts. Aucun conflit n'a été déclaré.

4. Approbation de l'ordre du jour

Résolution no 1

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Michel Morin, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que l'ordre du jour présenté pour la réunion extraordinaire du 8 avril 2024 soit accepté avec les ajouts suivants :

- Au point 5 « Finances » : ajout du point « 5.e. États des résultats ».
- Au point 10 « Autres affaires » : ajout du point « 10.a. Ressources humaines » (huis clos).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Finances

a. Tarifs d'audit 2023 et 2024 (présentation de la firme comptable)

Messieurs Éric Long et Yvan Lavoie de RCGT, expliquent que l'augmentation annuelle de 14 400 \$ du prix d'audit 2023 est notamment liée à l'augmentation du temps passé pour effectuer un audit, due à la complexité des nouvelles normes provinciales et des nouvelles normes comptables applicables aux CPA.

Résolution no 2

Pour le secteur de la gouvernance :

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la CSRNO accepte le montant des honoraires de RCGT pour la mission d'audit relative à l'exercice financier 2023 qui sera de 34 300\$ plus TVH.

Le tarif pour la mission d'audit 2024 sera réévalué et adopté ultérieurement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b. Vente de fonds communs de placement

Monsieur Mathieu Boudreau, de iA gestion privée, informe les membres que la gestion active des placements a rapporté un gain de 11% au premier trimestre 2024. Il recommande de procéder à la vente de certains fonds communs de placement du compte de fermeture, et de procéder à l'achat de ETF (Exchange Traded Fund) équilibrés afin de réduire le risque du portefeuille.

Résolution no 3

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Monsieur Michel Morin et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Qu'un état de la situation des placements de la CSRNO soit présenté au Comité des finances afin que celui-ci fasse des recommandations au conseil d'administration sur les actions à engager lors de la rencontre ordinaire du 24 avril 2024.

Il est demandé à Monsieur Mathieu Boudreau de tenir la CSRNO informée de toute baisse des rendements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. Certificats de placements garantis

Résolution no 4

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Michel Morin, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été RÉSOLU :

Pour le secteur de la gouvernance :

Que le certificat de placement garanti (CPG) de 11 000\$, investi auprès de RBC, qui vient à échéance le 13 avril 2024, soit réinvesti dans un autre CPG encaissable pour une durée d'un an, auprès de la Banque Scotia, à un taux fixe de 4.45%.

Pour le secteur de la gestion écologique des matières résiduelles :

Que le certificat de placement garanti (CPG) de 88 500\$, investi auprès de RBC, qui vient à échéance le 13 avril 2024, soit réinvesti dans un autre CPG encaissable pour une durée d'un an, auprès de la Banque Scotia, à un taux fixe de 4.45%.

Pour le secteur de l'aménagement :

Que le certificat de placement garanti (CPG) de 36 500\$, investi auprès de RBC, qui vient à échéance le 13 avril 2024, soit réinvesti dans un autre CPG encaissable pour une durée d'un an, auprès de la Banque Scotia, à un taux fixe de 4.45%.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d. Comité des finances

La directrice des services administratifs informe le conseil d'administration que la première rencontre du comité des finances, composé des responsables financiers des municipalités, s'est tenue le 3 avril 2024. Les termes de référence furent adoptés et une liste des dossiers prioritaires à traiter fut établie :

- Comprendre le budget 2024
- Faire des exercices de comparaison avec les autres CSR (vérifier l'assiette fiscale par tête dans les autres CSR, etc.)
- Vérifier les ratios importants : taux d'endettement, flux de trésorerie, etc.
- Analyser les prévisionnels sur 5 ans
- Analyser les plans d'immobilisation sur 5 ans
- Analyser les placements
- Établir les priorités d'achats
- Analyser les états des résultats chaque trimestre

Le conseil d'administration demande l'ajout de l'analyse de la production d'électricité.

Le comité des finances se réunira à minima trimestriellement. Ses rencontres devraient être plus fréquentes en 2024 afin de pouvoir traiter tous les dossiers précités.

e. États des résultats

Résolution no 5

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'adopter les états des résultats de janvier-février 2024, tels que présentés par la directrice des services administratifs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Développement communautaire

a. Mangez Frais (présentation par Madame Elaine Côté, Coodonnatrice en développement communautaire)

Bilan des sacs de fruits et légumes livrés :

- 1^{er} mois : 256 sacs
- 2^{ème} mois : 716 sacs
- 3^{ème} mois : 829 sacs

Une limite a été fixée à 1 000 sacs pour les prochains mois.

Projet d'entreprise sociale

Madame Côté explique qu'une personne à temps plein est nécessaire pour gérer Mangez Frais. Après plusieurs rencontres (avec Monsieur André Leclerc, la SIES et la CBDC), elle explique les principaux avantages à ce que ce programme communautaire soit géré par une entreprise sociale :

- Accès à plus de financements (Travail NB, SIES, Fédéral via projet pilote, CBDC Chaleur, etc.)
- Être viable.

Résolution no 6

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Monsieur Michel Morin et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU De démarrer le processus pour que le programme Mangez Frais devienne une entreprise sociale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Déploiement du programme à Edmundston et Haut-Madawaska

Madame Côté va lancer cette phase incluant le recrutement du comité, des bénévoles et la recherche des sites d'emballage et de distribution.

La première livraison est prévue en janvier 2025 (une conférence de presse devrait avoir lieu en décembre 2024).

7. Gestion écologique des matières résiduelles

- a. Circular Materials (présentation par Monsieur Scott Couturier, directeur par intérim du service de gestion écologique des matières résiduelles)

Master Services Agreement

A partir de mai 2024, toutes les matières seront acheminées à la CSRNO. Cela devrait représenter un revenu d'environ 140 000\$ pour 2024 et d'environ 220 000\$ les années suivantes : 100\$/tonne pour recevoir les matières dans le bâtiment et les mettre dans le camion + 55\$/tonne pour les réacheminer à Woodstock.

La première dirigeante par intérim précise que le « Master Services Agreement » a été révisé par la firme d'avocats Cox & Palmer.

Résolution no 7

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Éric Marquis, appuyée de Monsieur Michel Morin et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'autoriser la première dirigeante par intérim à signer le contrat « Master Services Agreement » avec Circular Materials.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Accord promotion et éducation

Résolution no 8

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Michel Morin, appuyée de Madame Josée Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'autoriser la première dirigeante par intérim à signer l'accord pour « la promotion et l'éducation des entités du Nouveau-Brunswick » avec Circular Materials, sous réserve du remplacement au point « 5.1 Droit applicable » de la phrase :

« Le présent Accord sera interprété et régi conformément aux lois de la province de l'Ontario. »,

par la phrase :

« Le présent Accord sera interprété et régi conformément aux lois de la province du Nouveau-Brunswick. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Transport en commun régional

Dès réception de l'entente de subvention avec Infrastructure Canada pour la mise en place d'un système de transport en commun à Edmundston, Haut-Madawaska et Première Nation Malécite du Madawaska, elle sera analysée par le comité de transport correspondant et le conseil d'administration se prononcera ensuite sur sa signature.

Un appel d'offres pour un service clés en main de transport est en cours d'élaboration ; une présentation par Transdev sera organisée pour la pré-rencontre du conseil d'administration du 24 avril 2024.

9. Santé

a. Accord de subvention 2024 avec le ministère de la Santé

Suite à la rencontre du Comité régional de développement économique du 19 mars 2024, un sous-comité « outils promotionnels » a été créé et se réunira le 19 avril 2024 afin de travailler sur des recommandations à faire au conseil d'administration, relativement aux dépenses à engager dans le cadre de la subvention octroyée par le ministère de la Santé, qui seront présentées lors de la rencontre du 24 avril prochain.

Résolution no 9

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Madame Lise Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'autoriser la première dirigeante par intérim à signer l'accord de subvention 2024 avec le ministère de la Santé, pour un montant de 50 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Autres affaires

▪ Ressources Humaines

Ouverture du huis clos

Résolution no 10

Suite à une motion dûment proposée par Monsieur Bertrand Beaulieu, appuyée de Monsieur Michel Morin et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que la réunion se poursuive en huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Fermeture du huis clos

Résolution no 11

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Michel Morin et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU Que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport du huis clos

Des actions seront engagées par la première dirigeante par intérim dans des dossiers ressources humaines afin de faire suite au huis clos.

Résolution no 12

Suite à une motion dûment proposée par Madame Lise Roussel, appuyée de Monsieur Bertrand Beaulieu et adoptée à l'unanimité, il a été

RÉSOLU D'accepter le rapport du huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Ajournement

La séance est levée à 17h50.

.....
NICOLE SOMERS
Présidente

.....
MÉLANIE RUEST
Première dirigeante par intérim

.....
CÉLINE TERCIER
Secrétaire de séance